



INTERNATIONALER
VERBAND
ZUM SCHUTZ VON
PFLANZENZÜCHTUNGEN

GENÈVE, SUISSE

UNION INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION
DES OBTENTIONS
VÉGÉTALES

GENÈVE, SUISSE

UNIÓN INTERNACIONAL
PARA LA PROTECCIÓN
DE LAS OBTENCIONES
VEGETALES

GINEBRA, SUIZA

INTERNATIONAL UNION
FOR THE PROTECTION
OF NEW VARIETIES
OF PLANTS

GENEVA, SWITZERLAND

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse de l'UPOV n° 98

Genève, 16 octobre 2014

Le Conseil de l'UPOV tient sa quarante-huitième session ordinaire

Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa quarante-huitième session ordinaire le 16 octobre 2014.

Aperçu des principaux faits nouveaux :

Nomination du Secrétaire général

Le Conseil a nommé par acclamation M. Francis Gurry Secrétaire général de l'UPOV pour la période allant du 16 octobre 2014 au 30 septembre 2020.

Faits nouveaux concernant la loi sur les droits d'obtenteur pour Zanzibar

Le Conseil a pris note du fait que la loi sur les droits d'obtenteur pour Zanzibar, qui a été adoptée par la Chambre des représentants de Zanzibar contenait les modifications figurant dans la décision du Conseil du 22 mars 2013, et il est convenu que les modifications additionnelles ne concernaient pas les dispositions de fond de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. La législation qui régit les droits d'obtenteur couvre désormais le territoire tout entier de la République-Unie de Tanzanie, laquelle peut devenir membre de l'UPOV.

Fonds spécial pour des projets

À sa trente et unième session extraordinaire, tenue à Genève le 11 avril 2014, le Conseil a décidé de créer un Fonds spécial pour des projets du montant du fonds de réserve dépassant 15% des recettes totales de l'exercice biennal 2012-2013. À sa quarante-huitième session ordinaire, il a décidé d'utiliser ce Fonds à des fins de formation.

Statut d'observateur

Le Conseil a pris note que le Comité consultatif avait accordé le statut d'observateur :

- au Centre Sud, auprès du Conseil et du Comité administratif et juridique (CAJ);
- à l'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA), auprès du Conseil, du CAJ et du Comité technique (TC).

Publication sur la trilogie

La publication sur la trilogie¹, y compris son résumé, a été publiée en français : voir http://www.upov.int/about/fr/benefits_upov_system.html). Ce résumé a également été publié en espagnol et la publication complète dans cette langue sera disponible dans un avenir proche.

Nouveaux cours d'enseignement à distance

En 2015, l'UPOV lancera un nouveau cours DL-305 intitulé "Examen des demandes de droits d'obtenteur", sous la forme d'un cours unique mais aussi de deux cours distincts, à savoir DL-305 A "Administration des droits d'obtenteur" et DL-305 B "Examen DHS", en anglais, espagnol et français.

(voir <http://www.upov.int/resource/fr/training.html>)

Questions fréquemment posées

Le Conseil est convenu des réponses aux questions fréquemment posées suivantes :

- Est-ce que la Convention de l'UPOV régleme les variétés qui ne sont pas protégées par des droits d'obten teurs?
- Les agriculteurs de subsistance ont-ils la possibilité d'échanger du matériel de reproduction ou de multiplication de variétés protégées contre d'autres produits essentiels au sein de la communauté local?
- Selon le système de l'UPOV, les obtenteurs décident des conditions et limites dans lesquelles ils autorisent l'exploitation de leurs variétés protégées. Les agriculteurs peuvent-ils par exemple être autorisés à échanger librement des semences au sein de la communauté locale?

Le Conseil est également convenu de réviser la question fréquemment posée suivante :

- Pourquoi est-il nécessaire de protéger les variétés végétales?

Statistiques sur la protection des obtentions végétales

Au total, 58 membres de l'Union assurent désormais la protection de tous les genres et espèces végétaux (56 en 2013) et 14 membres de l'Union assurent la protection d'un nombre limité de genres et d'espèces végétaux. De ces 14, trois pays (Afrique du Sud, Brésil et Chine) ont conféré en 2014 une protection à des genres et espèces végétaux additionnels.

En 2013, le nombre de titres en vigueur a pour la première fois dépassé la barre des 100 000. Le nombre total de 103 261 titres en vigueur en 2013 a représenté une augmentation de 3,8% par rapport à 2012 (99 501).

Le Conseil a pris note que le nombre de demandes de protection d'obten tions végétales avait augmenté de 6,3% (14 788 en 2013; 13 908 en 2012), soit une augmentation de 8,7% du nombre de demandes déposées par des résidents (9502 en 2013; 8739 en 2012) et une augmentation de 2,3% du nombre de demandes déposées par des non-résidents (5286 en 2013; 5169 en 2012). Le nombre de titres délivrés a augmenté, passant de 9822 en 2012 à 10 052 en 2013 (soit une augmentation de 2,3%).

Coopération en matière d'examen des obtentions végétales

En 2014, le nombre de genres et espèces végétaux faisant l'objet d'accords entre membres de l'Union à des fins de coopération en matière d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité s'est élevé au total à 2005, contre 1997 en 2013.

¹ Publication regroupant les actes du "Séminaire sur la protection des obtentions végétales et le transfert de technologie : avantages des partenariats publics-privés", du "Colloque sur la sélection végétale pour l'avenir" et du "Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs".

Adoption de documents

Le Conseil a adopté les documents suivants :

- TGP/2/2 Liste des principes directeurs d'examen adoptés par l'UPOV (révision)
- TGP/5 Expérience et coopération en matière d'examen DHS : section 10/3 : Notification de caractères supplémentaires (révision)
- TGP/7/4 Élaboration des principes directeurs d'examen (révision)
- TGP/8/2 Protocole d'essai et techniques utilisés dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (révision)
- TGP/14/2 Glossaire de termes utilisés dans les documents de l'UPOV (correction de la version espagnole)
- TGP/0/7 Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision)
- UPOV/INF/16/4 Logiciels échangeables (révision)
- UPOV/INF/22/1 Logiciels et équipements utilisés par les membres de l'Union
- UPOV/INF-EXN/6 Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents

Tous les documents adoptés seront ajoutés à la Collection UPOV (voir http://www.upov.int/upov_collection/fr/).

Élection des nouveaux présidents d'organes de l'UPOV :

Le Conseil a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la cinquante et unième session ordinaire du Conseil, en 2017,

- a) M. Tanvir Hossain (Australie), président du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA);
- b) M. Adrian Roberts (Royaume-Uni), président du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC);
- c) M. Katsumi Yamaguchi (Japon), président du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF);
- d) M. Kenji Numaguchi (Japon), président du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO);
- e) Mme Swenja Tams (Allemagne), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV); et
- f) M. Kees van Ettehoven (Pays-Bas), président du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT).

Pour de plus amples informations, prière de s'adresser au Secrétariat de l'UPOV :

Tél. : (+41-22) 338 9111

Mél. : upov.mail@upov.int

Fax : (+41-22) 733 0336

Site Web : www.upov.int

[Fin du document]